# Relations Chine/Europe: relations politiques à long-terme

1995/2211(COS) - 05/07/1995 - Document de base non législatif

-OBJECTIF : La présente communication a pour objectif de dégager des orientations à l'horizon du XXIe siècle pour les relations entre l'Union européenne et la Chine. -CONTENU : Selon ce document, la Chine est actuellement en pleine mutation tant sociale qu'économique et s'affirme de plus en plus au plan mondial comme puissance militaire, politique et économique. La Communauté, qui a noué depuis une vingtaine d'années des relations diplomatiques et de coopération avec ce pays, doit impérativement tenir compte de ces modifications et reconsidérer sa politique afin d'aider la Chine à mettre en oeuvre des réformes efficaces et durables et à mieux prendre en considération son rôle et son influence sur la scène internationale. C'est à partir de ce constat que la Commission présente, dans sa communication, une série d'actions qui ouvrent de nouvelles perspectives de coopération. Il s'agit pour l'Europe et la Chine d'établir une relation bilatérale à long terme de manière à garantir leurs objectifs communs. Certains de ces objectifs, tel que l'intérêt mutuel pour une transition sans heurts à Hong Kong et à Macao, ont été poursuivis de longue date. D'autres reflètent des intérêts nouveaux. Mais dans les 2 cas, l'Europe et la Chine peuvent travailler ensemble de plusieurs façons concrètes afin, notamment, d'aboutir à une série d'objectifs majeurs : .progrès vers la pleine intégration de la Chine dans l'économie mondiale de marché, . renforcement de la société civile, .réduction de la pauvreté, .protection de l'environnement, . développement des ressources humaines, .développement scientifique et technologique, .société de l'information, .coopération en matière de commerce et d'investissement. Dans ce cadre, la Commission définit une nouvelle approche de coopération avec la Chine axée sur les points suivants : -encouragement de la Chine à s'intégrer pleinement dans la communauté internationale: .en étendant le champ du dialogue politique existant à toutes les questions d'intérêt commun et de portée globale, .en se prononçant pour l'accession de la Chine à l'OMC sur la base d'engagements clairs à bâtir une réelle économie de marché ; -contribution au processus de réforme actuellement en cours en Chine : .en continuant à faire valoir les préoccupations de l'UE dans le domaine des droits de l'homme et en oeuvrant au développement d'une société civile en Chine par le biais d'un soutien à l'ouverture du pays, de l'établissement de contacts bilatéraux publics et privés et d'un dialogue au sein des fora multilatéraux, .en utilisant la coopération UE /Chine pour le développement des ressources humaines, la promotion de la réforme économique et sociale et la coopération entre acteurs économiques, y compris les actions dans les domaines de l'environnement et de la science et de la technologie; -intensification des liens entre l'UE et la Chine : .en développant les contacts commerciaux de façon à améliorer lesconditions de la présence industrielle de l'UE en Chine et à élargir l'accès au marché sur une base non-discriminatoire, .en encourageant les contacts entre Européens et Chinois, avec un accent particulier mis sur la coopération industrielle.